

SIBUS' INFOS

JUIN 2025

*Le magazine de la Mairie
de Saubusse*

n°12



www.saubusse.fr

 Mairie de Saubusse

 Saubusse

ÉDITO

Chers Sibusates,

Alors que nous entamons une nouvelle année municipale, il me paraît essentiel de revenir sur les temps forts de l'année 2024, tout en vous présentant les priorités du nouveau budget voté en Conseil Municipal du 15 avril 2025. La gestion rigoureuse et transparente de nos finances reste, plus que jamais, un pilier de notre action au service de l'intérêt communal.

L'année écoulée a été marquée par des événements humains forts, entre le changement de certains adjoints et, surtout, la disparition douloureuse de notre maire. Mais l'équipe municipale a su faire front ensemble, en se serrant les coudes pour poursuivre son travail au service de la commune.

Malgré ces contraintes, nous avons su maîtriser les dépenses grâce à une gestion prudente et avons pu financer certains projets sans alourdir la fiscalité locale. Parmi les réalisations notables : la rénovation du mur de l'école et la réouverture de la salle des fêtes fermée au public depuis 6 mois.

Concernant le budget 2025, notre priorité reste identique aux années précédentes : investir utilement et équitablement tout en préservant nos équilibres financiers. L'année 2025 sera consacrée à des projets qui nous tiennent à cœur :

- l'aménagement du cimetière avec un projet de columbarium ;
- l'étude d'aménagement de notre centre bourg qui se poursuit avec une nouvelle supérette plus adaptée aux besoins de ce commerce ;
- le maintien de nos bâtiments en bon état ;
- le développement d'un tourisme local raisonné pour permettre aux nombreux visiteurs de découvrir les merveilles de notre beau village ;
- un projet d'aménagement autour du Vieux Castel ;
- l'achèvement des travaux de l'église...

... et bien sûr le soutien indéfectible à notre tissu associatif.

Je tiens à saluer l'implication des agents communaux qui, chaque jour, œuvrent pour le bon fonctionnement de notre commune. C'est ensemble, avec vous, que nous continuerons à bâtir un avenir solidaire, durable et responsable.

Je vous remercie pour votre confiance et vous invite à continuer de faire vivre notre beau village à travers vos idées, votre engagement et votre présence.

Le Maire

Éric Larroquette



SOMMAIRE

Les orientations du conseil municipal pour l'année 2025

..... p 3

Rappel des règles de savoir-vivre face aux nuisances et incivilités

..... p 4

Le débroussaillage : une pratique essentielle

..... p 5

Les prochains aménagements du cimetière communal

..... p 5

Valoriser le patrimoine de Saubusse

..... p 6

Citoyenneté active à l'école

..... p 7

Périscolaire : un voyage éducatif pour les enfants

..... p 8

Le conseil municipal des jeunes : une dynamique au service de la commune

..... p 8

L'actualité intercommunale

..... p 9

Du côté des associations

..... p 10

LES ORIENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

pour l'année 2025

Maîtriser les dépenses ne signifie pas immobilisme, le Conseil Municipal cherchant toujours à donner dynamisme et attractivité à la vie communale.

Section de Fonctionnement :

On peut noter une hausse des charges du personnel justifiée par l'augmentation du nombre de points d'indice par agent au 1^{er} janvier 2024 (décrétée par le gouvernement). La commune a également connu plusieurs départs entraînant des indemnités de congés payés et des indemnités de précarité. De plus, un poste à temps partiel a été créé, permettant ainsi de recentrer les missions des agents de la restauration scolaire et des services techniques.

Les dépenses de gestion courante ont légèrement augmenté, notamment dû à un ensemble de contrôles de gestions périodiques obligatoires réinstaurés sur la commune depuis mai 2024.

Il convient de souligner que la commune a adhéré à un groupement de commandes avec la communauté de communes MACS, permettant ainsi de maîtriser les dépenses pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2025.

De plus, des travaux de mise en conformité de la salle des fêtes ont été réalisés sur l'exercice 2024, permettant ainsi d'obtenir l'autorisation de réouverture le 11 avril 2025.

Les locaux des services techniques n'étant pas aux normes, il a été nécessaire de les regrouper dans un seul et même bâtiment conforme à compter du 1^{er} septembre 2024. La commune ne possédant pas de bâtiment, le choix de la location a été privilégié.

La collectivité connaît un maintien des recettes de fonctionnement dans sa globalité. Un réajustement prévisionnel à la baisse a été décidé à la vue des chiffres réalisés par le périscolaire sur l'exercice 2024 (participation des familles).

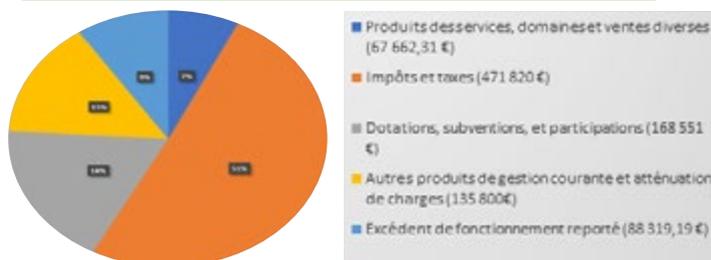
La municipalité doit recevoir un don d'un généreux bienfaiteur. À ce jour, nous n'avons pas d'informations concernant le montant ni la date de réception de cette donation.

Section d'Investissement :

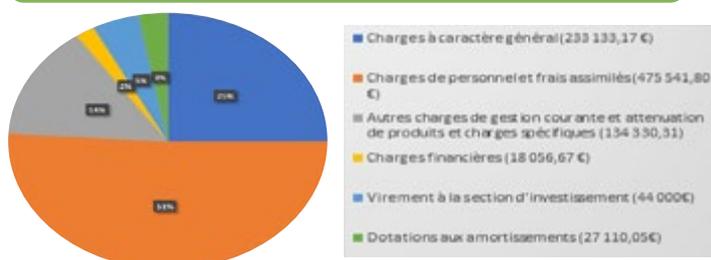
Les travaux prévus sur l'année 2025 sont :

- La Maison de la Chasse
- Projet socio-culturel (ancienne mairie)
- Cimetière : Acquisition de cavurnes, columbarium et réfection du porche
- Rénovation partielle de l'école
- Mise en conformité partielle de l'éclairage public

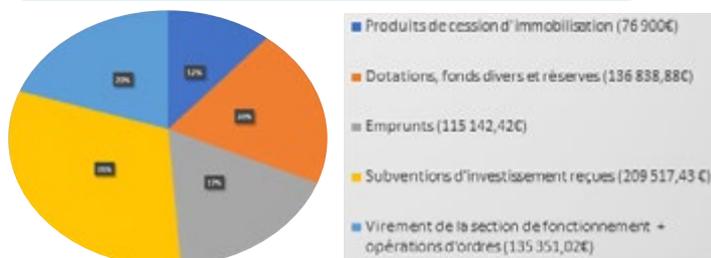
Recettes - Fonctionnement | 960 239€



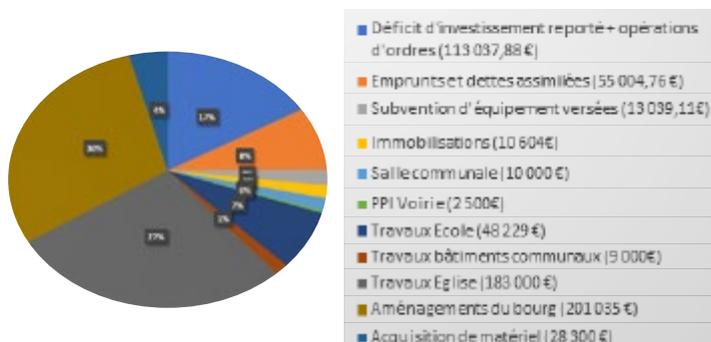
Dépenses - Fonctionnement | 960 239€



Recettes - Investissement | 845 022€



Dépenses - Investissement | 845 022€



- Réhabiliter le parvis de la Mairie
- Réparation du toit de l'ancienne mairie
- Aire de pique-nique aux abords de l'Adour
- Travaux de l'église

Il est important de préciser que la réalisation de l'ensemble des projets pourrait nécessiter de souscrire à un emprunt.

RAPPEL DES RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE

face aux nuisances et incivilités

CIVISME, Où es-tu ?

Il semble que bon nombre de personnes ne comprennent pas ou refusent de comprendre comment gérer leurs déchets domestiques.

Petit rappel : les conteneurs installés à divers endroits du village sont destinés à la collecte des ordures ménagères, et celles-ci doivent être mises dans des sacs fermés. Pour les autres types de déchets, tels que les bouteilles en verre, les cartons, ainsi que les bouteilles et emballages plastiques, merci de les déposer aux points de tri. Les déchets végétaux et encombrants doivent, quant à eux, être amenés aux déchetteries situées à quelques kilomètres de Saubusse.

Jeter les déchets n'importe où, ne pas respecter le tri sélectif engendrent des nuisances pour tous : pollution, prolifération des nuisibles, dégradation de l'environnement et des coûts supplémentaires pour la collectivité. Ces frais additionnels entraînent une augmentation des taxes.

Adopter un comportement civique pour la gestion des ordures ménagères, c'est participer à la propreté du village et à la protection de la nature. C'est un acte de respect envers ses voisins et les générations futures.

Suivons l'exemple de nos jeunes du CMJ qui ont consacré leur matinée du dimanche 6 avril 2025 à ramasser les déchets au cœur de notre village.



Le civisme est le respect des règles qui permet à la société de fonctionner harmonieusement.

Doit-on installer des caméras de surveillance à chaque container ?

Nuisances sonores

Selon l'Article 17 de l'arrêté préfectoral de prévention des nuisances sonores et de lutttes contre les bruits du voisinage du département des Landes :

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances, sont tenus de prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par le bruit provenant de ces lieux tels que ceux provenant d'appareil radios, audiovisuels, instruments de musique, appareils ménagers, climatiseurs ou tout appareil susceptible d'engendrer des nuisances sonores. »

LE DÉBROUSSAILLAGE : UNE PRATIQUE ESSENTIELLE

Ces dernières années, le changement climatique accroît le risque d'incendies de forêt en Europe, y compris en France. Dans les zones à haut risque, comme les Landes, le débroussaillage est une obligation légale.

Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections. Cette pratique est la ceinture de sécurité de votre domicile face aux feux : elle limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers.

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

Le débroussaillage consiste à diminuer la végétation dense et parfois envahissante (herbes, branchages, feuilles, etc.) dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement, pouvant aller jusqu'à 100 mètres dans certains cas exceptionnels.

Quand débroussailler ?

L'automne et l'hiver sont les saisons idéales pour effectuer des travaux lourds de débroussaillage, car les végétaux ont perdu leurs feuilles, facilitant ainsi les interventions. Au printemps, il est recommandé de nettoyer les gouttières et de déposer les résidus de broyage à la déchetterie, tout en vérifiant que les réserves de bois ou autres combustibles sont éloignées de la maison. C'est également le moment de couper les repousses d'herbes et de broussailles.

Qui est concerné ?

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés dans un territoire classé à risque d'incendie et à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez un terrain constructible dans ces zones. Les voies de transport entrent également dans ce périmètre.

La réalisation du débroussaillage peut nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins. Dans ce cas, il vous incombe de leur demander l'autorisation d'accéder à leur terrain. En cas de refus, les travaux seront à leur charge et relèveront de leur responsabilité, tant sur le plan administratif que pénal.

Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur jedebroussaille.gouv.fr

LES PROCHAINS AMÉNAGEMENTS DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Cette année, le cimetière communal va connaître quelques changements essentiels à la bonne tenue du lieu.

- La toiture du porche d'entrée nécessite une rénovation, car les tuiles et la charpente ont été fortement endommagées par le temps. Les travaux sont prévus pour fin juin-début juillet.
- L'arrêté du 15 janvier 2021 élargit l'interdiction de produits phytosanitaires à partir du 1er juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par du public comme les cimetières. Pour une meilleure gestion du lieu, certaines parties du cimetière vont être enherbées, une alternative aux traitements thermiques ou mécaniques coûteux et énergivores. Cette approche

innovante et respectueuse de l'environnement contribuera à la fois à l'esthétique des lieux de mémoire et à la préservation de la biodiversité.

- Une étude pour permettre de gérer au mieux la bonne évacuation des eaux pluviales sera effectuée cette année.
- L'espace cinéraire actuel, qui comprend le jardin du souvenir et 10 cavurnes,

est presque saturé, avec seulement 3 cavurnes encore disponibles. Pour répondre à cette demande, un nouvel espace sera créé à côté de la zone « récente » du cimetière, offrant 10 nouvelles cavurnes ainsi qu'un columbarium comportant 9 emplacements. Cet aménagement a été pensé avec la société GRANIMOND.



Pour votre information :

Dans le cadre de la mise à jour des informations concernant les sépultures du cimetière communal et en vue d'une future procédure de reprise de concession, nous vous encourageons à vous rendre en mairie pour partager vos connaissances sur les concessions de vos familles, amis et voisins, ainsi que sur les personnes inhumées. Toute information susceptible de nous aider à compléter nos dossiers serait très appréciée.

VALORISER LE PATRIMOINE DE SAUBUSSE

L'association culturelle de Saubusse, en collaboration avec l'association Sainte-Thérèse, l'association AdourA et la commune, a lancé une initiative visant à promouvoir et faire découvrir le riche patrimoine de la commune. Dans ce cadre, des visites guidées sont organisées, offrant à la fois aux visiteurs et aux locaux, l'opportunité de découvrir l'histoire de Saubusse. Ces visites, animées par des passionnés d'histoire locale,

mettront en lumière les trésors de la commune. Les participants pourront en apprendre davantage sur l'évolution de Saubusse à travers les siècles, ainsi que sur ses monuments emblématiques et son patrimoine naturel.

Visite Guidée
DÉCOUVREZ LE VILLAGE DE SAUBUSSE

LA MAISON D'EUGÉNIE DESJOBERT
LA VILLA STINGS
LA MAISON BELLEPEYRE

JEUDI
19 JUIN

L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE
LE PONT SAINT-JEAN

DURÉE : 1H30
DISTANCE : 1KM

DÉBUT À 15H
RENDEZ-VOUS AU PORT

TARIFS :
-2€ PAR ADULTE
-GRATUIT POUR LES ENFANTS

Infos et réservations
auprès de
Margaux Tastet :
05.58.57.41.56
ANIMATION@SAUBUSSE.FR

Parallèlement, la réouverture du point tourisme représente un atout considérable. Ce lieu d'information est un véritable carrefour pour tous ceux qui souhaitent découvrir Saubusse et ses environs. Margaux Tastet, notre chargée de tourisme, est disponible pour offrir des conseils, des brochures et des informations sur les diverses activités à faire dans la région.

Pour rendre l'information touristique encore plus accessible, deux points d'information délocalisés ont été installés : l'un aux thermes, ouvert les mardis de 10h à 12h30, et l'autre sur les bords de l'Adour, accessible les mercredis de 10h à 12h30, en partenariat avec l'Office de tourisme Landes Atlantique Sud. Nous remercions également les Thermes de Saubusse pour leur partenariat dans cette démarche et leur accueil.

Ces initiatives témoignent de l'engagement de la commune et de ses partenaires à valoriser son patrimoine et à dynamiser le secteur touristique. En proposant des visites guidées et des points d'information, Saubusse se positionne comme une destination accueillante, riche en découvertes.

CITOYENNETÉ ACTIVE A L'ÉCOLE

Laïcité et bien vivre ensemble

Durant les mois de novembre et décembre, les écoliers ont mené un projet autour du Bien vivre ensemble. Le point d'orgue a été, à l'occasion de la journée nationale de la laïcité le 9 décembre, l'inauguration de la plaque réalisée par Loïc Fradet, ébéniste d'art dans la commune et ancien élève de l'école.

Sorties culturelles pour toutes les classes

La plupart des classes de l'école sont allées à l'Atrium à Dax pour assister à un spectacle musical organisé par les Jeunesses Musicales de France. Les classes de maternelles et de CM1/CM2 se sont également rendues à Tyrosse pour une séance de cinéma organisée par l'association Du cinéma plein mon cartable.

Les classes de CP/CE2 et CE1/CE2/CM1 ont profité de la richesse du parcours artistique et culturel mis en place par MACS : spectacle de danse à l'espace Roger Hanin, visite d'exposition et atelier au PARCC (CP/CE2), découverte d'instruments dont le cristal Baschet au Pôle Sud (CP/CE2). Ce parcours se conclura à Capbreton au mois de mai dans le cadre du festival de contes.



Matinée Handisport

Le 11 avril, tous les élèves de la GS au CM2 se sont retrouvés autour du fronton pour participer à une matinée handisport organisée en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif. Huit ateliers animés par des parents volontaires ont permis aux élèves d'aborder différents handicaps (visuel/moteur) à travers le sport : une vraie réussite pour cette animation très appréciée de tous.



Ramassage des déchets à la plage

Jeudi 16 avril, direction Capbreton pour tous les élèves de la GS au CM2 qui ont participé, comme tous les deux ans, aux Chantiers Citoyens organisés par le Département. La pluie s'est invitée en cours de matinée mais n'a pas gâché l'enthousiasme des écoliers qui ont accompli leur mission avec beaucoup de sérieux.

Projet Moineaux

La classe de CE1/CE2/CM1 s'est lancée dans un nouveau projet en faveur de la biodiversité en partenariat avec Mathieu, garde naturaliste à l'Etang Noir à Seignosse. Les Sentinelles des moineaux ont à présent les oreilles et les yeux experts pour identifier ces oiseaux présents sur notre territoire et réfléchissent actuellement à des outils de communication et de sensibilisation pour préserver cette espèce.

Projet « Les pêcheurs et leur amour l'Adour »

Le 17 et 18 avril, les enfants de l'école des cigognes ont découvert les secrets des pêcheurs de l'Adour, exposant leurs créations collectives aux côtés d'une exposition de portraits de pêcheurs par Didier Ondarts. A l'issue de la projection du film d'A. Martin « le papa des Poissons », Patrick Lamaison a nourri de commentaires la belle aventure de ce film lié à l'amour des barthes.

■ PÉRISCOLAIRE : Un voyage éducatif pour les enfants

Depuis le début de l'année, le service périscolaire de Saubusse a mis en place une multitude d'activités visant à éveiller la curiosité chez les enfants sibusates.



L'équipe d'animation a proposé de nombreuses animations sportives permettant ainsi de diversifier les pratiques, et de faire découvrir des sports méconnus comme le Dibeke. Les enfants ont pu s'initier à l'Ultimate avec l'intervenant des Francas des Landes et au Flag, avec Franck Gallien, président des Blue Ravens (football américain). Récemment, 8 enfants ont participé au Raid Junior organisé par MACS et l'Office municipal des Sports de Capbreton. Les équipes ont réussi à se hisser à la deuxième et à la sixième place (sur 24).

Sur le plan culturel, les enfants ont pu s'exprimer à travers diverses créations guidées, tout en découvrant de nouvelles pratiques leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances. Des intervenants de qualité comme Stéphane Dubez, président de l'association Bonsaï Sud Landes, ont animé un atelier pour initier les enfants à l'art du Bonsaï. Le patrimoine local a également été mis en lumière grâce à M.Fialon, qui a permis d'observer les immenses Séquoia de son parc.

L'équipe d'animation souhaite continuer de diversifier ses propositions dans le but de favoriser l'épanouissement des enfants à l'Accueil de Loisirs de Saubusse. Un grand merci à tous les acteurs de ces animations de qualité pour leur professionnalisme et leur générosité envers le village.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : ■

Une dynamique au service de la commune

Depuis son installation en septembre 2024, le Conseil Municipal des Jeunes, composé de 14 membres motivés, s'est rapidement engagé avec enthousiasme dans divers projets pour enrichir la vie locale :

- La distribution de colis de Noël pour soutenir les aînés et renforcer la solidarité durant les fêtes.
- L'organisation d'une nouvelle séance de cinéma en plein air permettant à tous de se rassembler dans une ambiance conviviale, autour d'un bon film.
- En partenariat avec l'Amicale Sibusate et l'AAPPMA de Dax, la mise en place d'un concours de pêche, ouvert à tous, dans le but d'animer les fêtes locales et de faire découvrir la pêche.
- Le projet de création d'une piste cyclable entre les thermes et le bourg, promouvant les déplacements doux et améliorant la sécurité des cyclistes.
- L'organisation d'une rencontre intergénérationnelle avec l'association Générations Sibusates, visant à créer des liens autour d'un goûter et de jeux de société.
- L'installation d'un nouveau cendrier sondage à la mairie pour sensibiliser les citoyens à l'importance du tri des déchets de façon ludique.



L'ACTUALITÉ INTERCOMMUNALE

LIEU ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Le Laep est un espace de rencontres et de jeux qui s'adresse aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent, grands-parents ou adulte référent résidant sur le territoire de MACS. Les futurs parents sont également accueillis. C'est un lieu gratuit et anonyme. Il fait escale chaque semaine de 9h30 à 11h30 dans 3 communes :

- le lundi à Magescq, groupe scolaire
- le mardi à Saubion, Maison de l'Enfance et des Associations
- le mercredi à Saint-Martin-de-Hinx, salle Pierre Devert

Contact : 07.86.72.52.74
et laep@cc-macs.org



YÉGO À LA DEMANDE

« Yégo à la demande » c'est le nouveau service de transport sur réservation pour accéder aux services et commerces des communes de Soustons, Saint-Vincent-de-Tyrosse et Labenne. Le véhicule vous prend en charge à votre domicile et vous dépose aux arrêts Yégo. Réservez, montez... c'est gratuit

Modalités et réservations sur yego.fr
ou par téléphone au 05.58.56.87.50



LUTTER CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Habitant du territoire de MACS, vous pouvez apporter votre contribution au recensement et à la destruction des nids de frelons asiatiques avec la plateforme BeesForLife : <https://macs.beesforlife.fr/>

Cette dernière permet de signaler la présence d'un nid de frelons asiatiques et assure la mise en relation avec des désinsectiseurs agréés.

Entre mars et avril, c'est à cette période que les jeunes reines cherchent à créer leur nid. La période est donc idéale pour lutter contre la prolifération de cette espèce exotique envahissante, qui représente un risque de santé publique et une menace pour la biodiversité.

En savoir plus : <https://www.cc-macs.org/actualite/une-plateforme-pour-lutter-contre-les-frelons-asiatiques/>



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Des nouvelles d'AdourA

À AdourA, une effervescence règne avec de nombreux projets en cours et un calendrier 2025 particulièrement chargé :

1. Poursuite des démarches visant à motoriser la galupe. Une commission ponctuelle a été mise sur pied.
2. L'association a lancé la construction d'un bateau Barthais selon les plans d'un charpentier de Tercis né dans les barthes. Les travaux de ponçage ont été effectués dans l'atelier de la famille Cazaux à St- Étienne. Ce bateau sera assemblé devant le public lors de la fête du fleuve en septembre.
3. Le 13 août, Adoura sera présente avec « Lou Tarrit » à la journée landaise des fêtes de Dax.
4. Les 6 et 7 septembre aura lieu la première fête du fleuve avec la participation de nombreux bateaux landais et basques, ainsi que d'associations. Nous aurons l'honneur d'accueillir Albaola, nos amis de Passia. Durant ces deux jours, des animations seront proposées sur l'eau et sur les rives, accompagnées de spectacles musicaux, ainsi que de points de restauration et de rafraîchissement. La fête de l'Adour sera célébrée à Saubusse et se reproduira tous les deux ans.

Pourquoi cette fête ? L'objectif est de mettre en valeur, de transmettre le patrimoine lié à la batellerie de l'Adour et de ses affluents, reconnecter le territoire avec le fleuve : « faire venir à l'Adour ».

C'est un défi pour AdourA et l'ensemble de ses membres. Une mobilisation générale est attendue. Si vous souhaitez participer à la préparation et aux activités durant ces deux jours, inscrivez-vous dès maintenant ! Vous pouvez héberger nos invités ? Faites-le nous savoir. Pour toute demande d'information complémentaire, contactez le coordinateur du comité d'organisation, **Francis Lanusse, au 06.08.03.19.11.**

5. Du 24 au 27 septembre, participation au festival de Loire à Orléans avec « Lou Tarrit »

AdourA - 06 81 77 56 59 – assoadoura@gmail.com - Facebook : Association AdourA



La pelote à l'honneur

Le club de pelote de Saubusse organise cet été son traditionnel tournoi basco-landais réunissant des joueurs de main nue de qualité, mélangeant le Pays-Basque et les Landes. En première partie, les vétérans seront mis à l'honneur pour ensuite faire place aux plus aguerris et aux plus jeunes. Ce tournoi se déroulera sur 4 mercredis. Le 23 et le

30 juillet ainsi que le 6 août et le 20 août pour la finale à partir de 19 h. L'entrée est payante : 5 euros. Restauration et rafraîchissement sur place.

Pour suivre, à la rentrée, le club passera à son traditionnel tournoi de pala. Les dates seront communiquées ultérieurement.

En espérant vous voir nombreux à cette 28^e édition de ce magnifique tournoi qui anime notre charmant petit village, avec joie et bonne humeur derrière tous ces joueurs d'exception.

Saubusse Sport Pelote Basque
06 82 41 13 63
richardlavielle@hotmail.fr
Facebook :
Saubusse Sport Pelote Basque

Les initiatives de l'association culturelle Sibusate

Grâce à un partenariat qualitatif entre les ateliers photo de Saubusse et de Soustons, nous avons créé une exposition de 36 clichés de photographes amateurs, qui sera exposée à la pointe de vergnes cet été, puis à Saubusse à l'automne. Nous continuons de travailler sur un livre découverte de Saubusse et l'édition de cartes postales du village, tout en organisant des expositions thématiques dans les médiathèques locales. L'implication des photographes des villages voisins est grandement appréciée lors de nos ateliers. Merci à eux et à leur fidélité.

Le livre d'Eric Touya « Penser la ruralité en Aquitaine » est toujours en vente à la mairie. L'ACS est fière d'être le porteur de ce projet ambitieux.

Du côté de la bibliothèque, l'organisation mise en place avec Margaux a permis d'y amener des scolaires. Un grand merci à tous les bénévoles qui y interviennent pour les prêts de livres la lecture et les animations avec les enfants intra et extra muros.

Les concerts : Pour faire suite aux jeunes artistes du quatuor Sinfonia et aux musiques du monde à Capella du groupe Avanti, nous avons choisi un concert avec 4 clarinettes de la garde républicaine et un autre avec un trio harpe, violon, violoncelle dont les dates seront révélées ultérieurement.

L'ACS, Ste Thérèse et la commune s'unissent pour organiser un concert avec le cristal Baschet lors de la journée « valorisation du patrimoine ». Une occasion unique de découvrir cet instrument aux sons rares et cristallins.

Association Culturelle Sibusate
Contact : Yvon Loubelle : 07 86 42 01 72



Un élan culturel dynamique au cœur des villages de l'Adour

Les événements de 2024 organisés par Festiv'Adour, comprenant 12 journées ou soirées, ont attiré l'attention de 1 145 personnes de tous âges dans 5 villages des bords de l'Adour. Malgré une diminution du mécénat institutionnel, l'association se porte bien financièrement, grâce à la générosité de ses partenaires privés, à une gestion rigoureuse, au choix judicieux de spectacles de qualité et à un public fidèle, pour lequel nous œuvrons tout au long de l'année.

L'année 2025 a commencé en beauté avec un spectacle de théâtre musical, « Jamais 2 sans 3 », à Pey, devant une salle comble et une ambiance chaleureuse.

Suivi d'une matinée écocitoyenne le 6 avril, où une trentaine de Sibusates et leurs enfants ont nettoyé le village dans la bonne humeur. Un grand merci au CMJ et à la commune pour leur collaboration.

Du 22 au 25 avril, une semaine de médiation a permis aux enfants du centre de loisirs de Saint Jean de Marsacq de créer des marionnettes et d'assister à une représentation du conte « ze vais te manzer » du théâtre du sentier.

Le 6 juin, les berges de l'Adour à Saubusse ont vibré au rythme de la randonnée de la FFaviron, animée par des rameurs, cyclistes et promeneurs, avec une belle

prestation musicale du groupe Balesta.

Enfin, deux événements majeurs sont prévus pour nos promenades spectacles : le dimanche 6 juillet à Saint-Jean-de-Marsacq, avec « L'île aux trésors », une performance d'art de la rue primée, et le dimanche 14 septembre à Saubusse, incluant la visite d'un domaine patrimonial et deux spectacles époustouflants, « 3 secondes » de la Cie du Petit Monsieur et le groupe « Soul Project » de Bordeaux.

Festiv'Adour
Christiane EXPERT
06 82 22 41 76 - festivadour.eu

AGENDA

Jeudi 19 juin

Sortie au Lac d'Artouste

avec l'Amicale des Anciens Combattants

Samedi 28 juin

Fête de l'école

avec l'Association des Parents d'Élèves et avec la participation de l'équipe enseignante à l'école « Les Cigognes »

Samedi 28 juin de 14h à 17h

Atelier : Le prélèvement dans la nature, technique et réglementation

avec l'Association Bonsaï Sud Landes à la Salle des Fêtes

Jeudi 11 juillet

Marché nocturne

avec l'Association «Saubusse Tourisme - L'art d'Accueillir» en partenariat avec les Thermes de Saubusse dans la Cour des thermes

Lundi 14 juillet

Barricot républicain

avec la commune et l'Amicale Sibusate

Mercredis 23 et 30 juillet, 6 août et 20 août (finales)

Tournoi Basco-Landais

avec Saubusse Sport Pelote Basque au Trinquet

Samedi 26 juillet

Cinéma en plein air

avec le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes et l'Association culturelle Sibusate au Fronton



Jeudi 21 août

Marché nocturne

avec l'Association «Saubusse Tourisme - L'art d'Accueillir» en partenariat avec les Thermes de Saubusse dans la Cour des thermes



Samedi 30 août

Repas de l'Amitié

avec l'Amicale des anciens combattants à la Salle des Fêtes

Samedi 6 et dimanche 7 septembre

Fête du Fleuve

avec AdourA sur les Bords de l'Adour

Vendredi 12 septembre

Forum des associations et réception d'accueil des nouveaux habitants de Saubusse

avec la commune et les associations Sibusates à la Salle des Fêtes

Dimanche 14 septembre

Promenade spectacle dans Saubusse

avec Festiv'Adour

Samedi 20 septembre

Journée « Valorisation du Patrimoine »

avec la commune, l'association culturelle Sibusate et l'association Sainte-Thérèse à l'église

Samedi 27 septembre de 14h à 17h

Atelier : Préparation expo, choix des arbres, comment présenter un arbre

avec l'Association Bonsaï Sud Landes à la Salle des Fêtes